PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement 2022-05 modifiant le règlement de zonage 2000-08

Lors d'une séance tenue le 3 mai 2022, le conseil a adopté le *Règlement 2022-05 modifiant le règlement de zonage 2000-08.* La MRC de Memphrémagog a émis un certificat de conformité en date du 4 mai 2022.

Ce règlement modifie les usages permis dans les zones Rt-12 à Rt-15 et les limites de ces zones, afin de mieux circonscrire les usages permis sur le Mont Hatley.

Ce règlement autorise, dans la zone R-3, l'implantation d'un bâtiment accessoire selon certains paramètres, sur un terrain ne possédant pas de bâtiment principal compte tenu de la proximité d'une carrière.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet du Canton de Hatley ou au bureau municipal situé au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné au Canton de Hatley ce 11 mai 2022.

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale